

486196-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de façade – Ravalement de façades lot n°2 Résidence " les Cèdres "

OJ S 133/2026 14/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Adresse électronique: miguel.bourjeili@cotedazurhabitat.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Ravalement de façades lot n°2 Résidence " les Cèdres "

Description: La présente consultation a pour objet l'opération de travaux de rénovation des façades de 3 résidences de Côte d'Azur Habitat situées à Nice, à savoir : Les Marguerites /Gorbella, Les Cèdres et Sainte Monique. Le présent marché concerne uniquement le lot n°2, qui fait l'objet d'une relance à la suite à une déclaration sans suite lors de la précédente consultation. Les lots n°1 et n°3 ont été attribués.

Identifiant de la procédure: 30023424-f579-42d9-9e21-b0d0c51a8665

Identifiant interne: AOO Relance Ravalement des façades

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation a pour objet l'opération de travaux de rénovation des façades de 3 résidences de Côte d'Azur Habitat situées à Nice, à savoir : Les Marguerites/Gorbella, Les Cèdres et Sainte Monique. Le présent marché concerne uniquement le lot n°2, qui fait l'objet d'une relance à la suite à une déclaration sans suite, pour raisons techniques, lors de la précédente consultation. Les lots n°1 et n°3 ont été attribués.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45443000 Travaux de façade

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nice

Code postal: 06

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: La consultation est lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application de l'article L.21242 de l'ordonnance n° 20181074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R. 21241 et R.21242, R.21612 à 5 du décret n° 20181075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 267 900,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: La consultation est lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application de l'article L.21242 de l'ordonnance n° 20181074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R. 21241 et R.21242, R.21612 à 5 du décret n° 20181075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Voir règlement de consultation (déclaration sur honneur)

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Ravalement de façades lot n°2 Résidence " les Cèdres "

Description: Le présent marché concerne uniquement le lot n°2, qui fait l'objet d'une relance à la suite à une déclaration sans suite pour motifs techniques lors de la consultation initiale, totalisant 3 lots. Les lots n°1 et n°3 ont été attribués.

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45443000 Travaux de façade

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nice

Code postal: 06

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 8 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 267 900,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Le délai global d'exécution de l'opération est de 8 mois. La durée globale d'exécution des travaux, pour les lots 1 et 3 est de 8 mois, période de

préparation incluse. L'entreprise attributaire du lot n°2 se conformera au planning d'exécution. Il est précisé qu'à l'heure actuelle, l'ordre de service de démarrage des lots 1 et 3 n'a pas encore été donné. Le délai d'exécution du lot n°2 est de 6 mois (période de préparation de 3 semaines comprise), et s'inscrit donc dans le délai global d'exécution de 8 mois. L'entreprise attributaire devra se conformer au planning d'exécution, proposé durant la période de préparation et validé par le maître d'oeuvre et par Côte d'Azur Habitat, devenant contractuel. Le démarrage des travaux sera notifié au titulaire par ordre de service

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: 1. Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent) : (Article R.21433 du décret n° 20181075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.21411 à L.21415 et L.21417 à L. 214111 de l'ordonnance n° 20181074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune)

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: 2. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des principaux marchés de nature et dimension similaires exécutés au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. L'exécution des marchés, produits en référence, est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à exécuter la fourniture pour laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: 3-Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou

documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution du marché.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix de l'offre sera évalué pour 50% de la note totale (50 points/100). Il sera apprécié sur le montant total de la proposition financière indiquée dans l'Acte d'Engagement.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: La qualité de l'offre : la valeur technique ou qualité de l'offre qui sera évaluée pour 40% de la note totale (40/100) : souscritère 1. Les moyens humains (encadrants, assistants administratifs, chefs de chantier, ouvriers) dédiés au marché, avec leurs qualifications, formations nominatives, certifications professionnelles, ainsi que leurs références dans des travaux d'envergure comparable, avec lesquels le candidat prévoit de réaliser sa mission - 10 points (10%) Côte d'Azur Habitat appréciera la suffisance (effectifs en nombre suffisant) et la pertinence des qualifications et références des équipes dédiées à l'exécution des travaux.

souscritère 2. Les moyens matériels, véhicules matériel et outillage mobilisés pour l'exécution des travaux - 10 points (10%) Côte d'Azur Habitat appréciera l'adéquation, la disponibilité et la pertinence des moyens matériels, des véhicules et de l'outillage que le candidat prévoit de mettre en oeuvre pour la bonne réalisation des travaux. souscritère 3. Méthodologie

d'exécution des travaux, organisation du chantier, respect des règles de l'art et des normes en vigueur, qualité des finitions et gestion du repli de chantier - 10 points (10%) Côte d'Azur Habitat appréciera la méthodologie proposée par le candidat pour la réalisation des travaux, en particulier l'organisation du chantier, le respect des règles de l'art et des normes en vigueur, la qualité de finition, ainsi que la gestion du repli de chantier et du nettoyage des abords. souscritère 4. Méthodologie d'intervention en milieu occupé, adaptée aux travaux de ravalement de façades et aux contraintes du site (accès, installation de chantier et des échafaudages, zones de stockage, circulation, communication auprès des résidents, gestion des interventions nécessitant une coordination avec les occupants) – 10 points (10%) Côte d'Azur Habitat évaluera la qualité, la précision et la pertinence de la méthodologie proposée pour intervenir en milieu occupé.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

Critère:

Type: Qualité

Description: La valeur environnementale : sous critère 1. La démarche environnementale de l'entreprise (traitement et valorisation des déchets de chantier, pratiques écoresponsables pendant les interventions et travaux, choix de matériaux ou de procédés limitant l'impact environnemental). 5 points (5%) Côte d'Azur Habitat envisagera le réalisme, la portée et la pérennité des mesures environnementales proposées par le candidat et jugera de la pertinence des actions mises en oeuvre et leur applicabilité au marché. souscritère 2.

Méthodologie relative à l'hygiène et à la sécurité du chantier, prévention des risques, protection des biens et des personnes, et limitation des nuisances (bruit, poussières, circulation, etc.) 5 points (5%) Côte d'Azur Habitat évaluera l'applicabilité, la qualité et la pertinence de la méthodologie proposée en matière d'hygiène et de sécurité sur le chantier, de prévention des risques, de protection des biens et des personnes, ainsi que de limitation des nuisances (bruit, poussières, circulation, etc.).

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_YUfcYdX7Uc

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 11/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Nice

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat Un référé précontractuel (articles L.5511 et suivants et R. 5511 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 55113 et suivants et R. 5517 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n° 358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au

JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision. Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Nice
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)
Organisation qui traite les offres: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)
Numéro d'enregistrement: 49271391200011
Adresse postale: 53 boulevard René Cassin
Ville: Nice
Code postal: 06200
Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Pays: France
Point de contact: Mr Bourjeili
Adresse électronique: miguel.bourjeili@cotedazurhabitat.fr
Téléphone: 0493187625
Adresse URL pour l'échange d'informations: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_YUfcYdX7Uc
Profil de l'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation:

Acheteur
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures
Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Nice
Numéro d'enregistrement: 17060005000026
Adresse postale: 18 AVENUE DES FLEURS 06000 NICE
Ville: Nice
Code postal: 06050
Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.tanice@juradm.fr
Adresse URL pour l'échange d'informations: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_YUfcYdX7Uc

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: d8fbfa39-32c8-4e72-970e-9a7a4f57259b - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 10/07/2026 16:17:53 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 486196-2026

Numéro de publication au JO S: 133/2026

Date de publication: 14/07/2026